

Assemblée Générale /General Assembly APEEE BXL IV 01/02/2016

Motion(s) for inclusion in the agenda of the General Assembly Proposition d'inclusion dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale

Vous devez remplir ce formulaire en anglais et français et l'envoyer avec le nombre de signatures requises, à "secretariat@bru4.eu" pour le 11 janvier 2016 au plus tard.

1 Point/Motion par document

1 Point/Motion per document

Motion / Proposition **Bus transports**

Possibilité d'utiliser le bus occasionnel au sens l'article 6.5 du règlement sans limitation particulière. Suppression de la deuxième phrase du point 6.5 du règlement relatif au fonctionnement du service transport 2015/2016.

Possibility to use the bus according to point 6.5 of the regulation as much as needed. Deletion of the second sentence of article 6.5 of the transport rules 2015-2016.

Proposed by / proposé par

Nom/Name: Weisswange

Prénom/First name: Sophie

Parent d'un enfant en / Parent of a child in (précisez classe / specify class): S2FrC

Mat / Prim / **Sec**

Section:

BG

DE

EN

FR

IT

NL

RO

Explanatory note / informations complémentaires:

Pour le moment la possibilité d'utiliser la formule ticket pour les changements ponctuels selon la formule de l'article 6.5 est limitée à 20 fois. Pourtant cette solution de changement de bus est très pratique notamment en cas de niveau d'alerte élevé comme nous l'avons connu en novembre-décembre. Le seuil de 4 tickets 5 fois par année scolaire devrait être supprimé. Cela n'aurait aucun coût supplémentaire et n'engendrerait aucune modification de la procédure.

At present the possibility of using the formula ticket for ad hoc changes according to Article 6.5 is limited to 20 times. Yet this possibility of bus change is very convenient, especially in case of high alert level as we experienced it from November to December. 4 tickets threshold 5 times per school year should be deleted. It would not generate any additional cost and no change in the procedure.